

LA RASD, UN ETAT PARTICULIER

GATTA TANOA MARIE CHANTAL

Assistante au département d'Espagnol
Université de Cocody (Côte d'Ivoire)

Résumé

Lorsque l'Espagne s'est retirée précipitamment du Sahara, laissant un vide juridique, le Front Polisario a proclamé sans attendre, la République Arabe Sahraouie Démocratique.

Ce nouvel Etat présente bien des spécificités, car la RASD ne contrôle ni la totalité de sa population ni celle de son territoire dont la partie utile est occupée par l'armée marocaine. De plus la population administrée ne se trouve pas sur le territoire libéré en raison de l'insécurité qui y règne. Elle est réfugiée à Tindouf.

La situation d'Etat en exil est d'autant plus marginale que la RASD réside et se développe à Tindouf, un bout de désert inhospitalier que lui a concédé l'Algérie.

INTRODUCTION

L'indépendance du Sahara espagnol envisagée par l'Espagne n'a pas vu le jour, car l'Espagne n'a pas pu assumer jusqu'au bout ses responsabilités de puissance administrante. Elle a dû renoncer à son projet sous l'influence conjuguée des pressions extérieures¹ et des circonstances internes²,

abandonnant le peuple sahraoui au Maroc et à la Mauritanie.

Au moment où l'Espagne se retirait précipitamment du territoire, laissant un vide juridique, le Front Polisario, mouvement nationaliste qui exigeait l'indépendance du Sahara Occidental, proclama sans attendre, la République Arabe Sahraouie Démocratique.

La proclamation de la RASD, faite à Bir Lahlou en plein désert, à 130 km de la frontière algérienne n'était pas seulement un acte juridique. Elle marquait le début d'une ère nouvelle pour la population sahraouie qui avait fui le territoire à l'arrivée des troupes marocaines et mauritaniennes pour se réfugier à Tindouf en Algérie.

Ce nouvel Etat présente bien des spécificités. En effet, la RASD ne contrôle ni la totalité de sa population³ ni celle de son territoire dont la

partie utile⁴ est occupée par l'armée marocaine. De plus la population administrée ne se trouve pas sur le territoire libéré en raison de l'insécurité qui y

règne. Elle est réfugiée à l'étranger.

La situation d'Etat en exil est d'autant plus marginale que la RASD résiste et se développe à Tindouf, un bout de désert inhospitalier que lui a concédé l'Algérie.

Découvrir cet Etat original sous toutes ses formes avec toute l'objectivité requise est le sens de cet article.

1. LES CAMPS ET LES REFUGIES

Le Front Polisario, mouvement de libération nationale a désormais à sa charge une population qu'il doit organiser dans des camps, à la fois sur le plan politique et administratif, pour lui permettre de survivre.

1.1. L'Organisation des camps

Les camps sont disposés dans une zone d'environ deux cents kilomètres, située à l'est et au sud de Tindouf. Ils forment des daïras (ou communes) qui sont au nombre de vingt et qui portent les noms des diverses localités du Sahara Occidental.

Les daïras sont regroupées en trois willayas (ou régions) qui prennent les noms des trois principales villes du territoire : El Aïoun (six daïras), Smara (sept daïras) et Dakhla (sept daïras). La population est organisée à la base

nement espagnol n'avait pas une position homogène. Il y avait 2 tendances: Une favorable à l'autodétermination du Sahara, l'autre était favorable à une cession du Sahara au Maroc. Cette tendance est soutenue par les Etats Unies.

1. Le Maroc organisait une marche sur le Sahara Occidental.

2. L'Espagne avait deux problèmes importants à régler en même temps. D'une part la succession de Franco dont la maladie s'était aggravée, et, d'autre part, la question du Sahara Occidental dont l'initiative marocaine rendait la solution urgente. Sur ce deuxième point, le Gouver-

3. Une partie de la population a fui le territoire sahraoui pour se réfugier à Tindouf. L'autre partie est restée au Sahara.

4. La partie utile c'est la partie où se trouvent les grandes villes et les phosphates.

en cellules de onze membres, qui se réunissent régulièrement.

Dans chaque daïra, les tâches prioritaires sont assurées par des comités populaires, au nombre de cinq ; ceux-ci sont chargés de la puériculture, de la santé, des affaires sociales, de l'artisanat et de l'approvisionnement.

Il s'agit d'une organisation bien adaptée à la vie et aux problèmes des camps de réfugiés. Ce type d'organisation permet une administration efficace des camps.

1.2. Les conditions de vie

Si les camps ont une organisation remarquable, les conditions de vie y sont très difficiles.

Les réfugiés en rupture totale avec leur tradition nomade ont dû s'adapter à la dure réalité des camps. Ces camps rassemblent environ 110 000⁵ personnes, dont quatre vingt dix pour cent de femmes, d'enfants et de vieillards. Les hommes valides se trouvent dans les bases militaires à 50 km de Tindouf en zone libérée.

Chacune des camps compte plusieurs centaines de tentes et chaque tente abrite huit à dix personnes.

Les réfugiés ont besoin de vêtements chauds et de couvertures pour se protéger du froid, parfois très vif la nuit en hiver.

L'eau est rare ; certains camps ont des puits et d'autres sont alimentés par des camions-citernes.

Lorsqu'il fait très chaud les camions-citernes n'arrivent pas à faire assez de voyages et dans chaque quartier la distribution est rationnée à 10 litres par habitant

et par jour. Cette quantité d'eau doit servir à faire les repas, la vaisselle, la lessive et la toilette.

L'alimentation est quelque fois insuffisante et surtout mal équilibrée, entraînant de graves carences du fait de l'absence de certains produits (légumes frais, fruits).

L'environnement aride ne permet aucune agriculture, sauf dans quelques rares jardins expérimentaux irrigués ou le génie sahraoui a pu démontrer ses capacités.

Les difficultés sont innombrables, il faut les surmonter et la prévention sanitaire est l'un des moyens efficaces qu'utilise le Front Polisario.

1.2.1. La Prévention sanitaire

Chaque camp regroupant sept à huit mille personnes est pourvu d'un dispensaire construit en dur (murs de briques de terre séchée). Chaque quartier est pris en charge par un délégué qui suit les malades, mais aussi les dépiste et les amène au dispensaire. Le dispensaire assure les premiers soins, développe la prévention, assure le suivi des traitements et des prescriptions. Les médicaments prescrits sont déposés au dispensaire ou les cadres sanitaires administrent chaque jour les traitements aux patients.

Le dispensaire surveille étroitement les femmes enceintes, les femmes qui viennent d'accoucher et qui allaitent les jeunes enfants de moins de trois ans.

Ceci pour enrayer complètement les maladies telles que la dysenterie, la tuberculose, la rougeole et les problèmes de malnutrition.

La prévention étroitement contrôlée par le dispensaire, se manifeste à tous les niveaux :

- *La vaccination*

Elle est obligatoire pour tous. Une clinique mobile se déplace dans les camps pour les vaccinations de masse. Ce véhicule aménagé est pourvu d'un système de réfrigération.

- *Le contrôle des points d'eau*

Pour éviter la pollution et le gaspillage. Les puits sont protégés par de petits murs. Le contrôle chimique ou bactériologique des eaux n'existe pas par manque de moyen. Mais l'utilisation de l'eau bouillie pour les bébés est obligatoire.

- *Le contrôle systématique de la propreté de l'environnement*

Les déchets non alimentaires sont évacués à six ou sept kilomètres du camp et brûlés une fois par semaine. Les déchets alimentaires servent à nourrir les chèvres et les poules.

Le camp est délimité par tracés de pierres. Chacun est tenu d'aller aux toilettes dans la nature au delà des limites du camp. Le soleil est le meilleur destructeur des bactéries. Compte tenu de l'environnement, ce moyen est le plus efficace.

- *Le contrôle de l'alimentation*

L'approvisionnement en lait et en Farine n'est pas régulier. Cette irrégularité pose de sérieux problèmes pour les nourrissons. Le changement de produits entraîne des ennuis diarrhéiques. Pour éviter ces complications, les mères doivent allaiter leur enfant pendant les deux premières années. Un très grand soin est apporté à la prévention de la pathologie de l'allaitement.

Lorsque les enfants souffrent de malnutrition, ils sont dirigés

5. Cf. *L'annuaire de l'Afrique du Nord*, 1978, pp.845-846. Ce chiffre date des années 1978-1979, la population de ces camps de Tindouf à dû augmenter.

vers le centre de prévention pour recevoir une alimentation spéciale.

La mère et l'enfant sont un sujet de préoccupation prioritaire que confirme l'existence de centre de prévention. Chaque wilaya dispose d'un centre de prévention qui accueille les nouveau-nés et les enfants malnutris. Il comprend un bâtiment en dur servant pour l'alimentation des malades et les soins, ainsi que des tentes pour abriter les patients. Les enfants sont nourris de lait de chamelle, de légume frais cultivés dans les jardins expérimentaux.

La prévention est une priorité fondamentale dans les préoccupations sanitaires de la RASD. Ainsi un programme d'éducation sanitaire est mis en place pour éviter que l'action des centres de prévention ne soit pas des actions spécifiques et sans efficacité.

La prévention sanitaire est une méthode qui permet de pallier le manque de matériel nécessaire pour pratiquer tous les types d'interventions médicales.

La politique de prévention sanitaire est efficace grâce à la présence dans les daïras, des comités de santé qui jouent un rôle important d'organisation et de responsabilisation. Cette volonté préventive est complétée par les soins curatifs. Ainsi chaque wilaya (Smara, El Ayoun, Dakla) dispose d'un hôpital régional qui comprend plusieurs services : médecine, pédiatrie, gynécologie-obstétrique, etc.

Dans chaque secteur d'hospitalisation, existe une salle d'orientation qui reconstitue le cadre habituel de vie sous la tente et qui permet de réunir les mères et de faire des séances d'information d'éducation sanitaire, de soutien psychologique.

En plus des trois hôpitaux régionaux, il existe un grand hôpi-

tal central : l'hôpital national. Il a quatre cent cinquante lits et est composé de trois unités : l'hôpital principal, l'hôpital pour enfants et la maternité. Cet hôpital national dispose d'une école de formation des cadres de la santé (infirmiers, médecins-adjoints).

Cette politique de prévention mise en place est un succès. Elle a permis de circonscrire les épidémies. Mais certaines difficultés demeurent.

En effet, la situation spéciale de pays en exil dans une région inhospitalière et sans ressource économique explique la persistance de certaines difficultés malgré les efforts spectaculaires consentis par les réfugiés.

Ces difficultés proviennent du manque de moyens matériels tels que la pénurie d'eau, responsable d'une hygiène corporelle insuffisante dans les camps :

- le manque de véhicules qui gêne le transport des malades à hospitaliser et les campagnes de vaccination ;
- le manque de moyens frigorifiques qui rend problématique la conservation des aliments et des vaccins et impossible l'existence d'une banque de sang ;
- les difficultés de renouvellement du petit matériel (seringues, sondes diverses etc.) et les ruptures de stock de médicaments posent des problèmes quotidiens.

Le bon fonctionnement des hôpitaux est entravé par l'absence de techniciens et de matériels de rechange, si bien que les activités médicales sont à la merci d'une défaillance des équipements dont elles dépendent (stérilisation, appareils de réanimation, alimentation électrique, etc.).

La détermination de la République Arabe Sahraouie Démocratique de vaincre les obstacles pour se développer ne se manifeste pas uniquement dans le secteur sanitaire, elle est aussi bien vivante dans le domaine de l'enseignement.

Ce jeune pays a besoin de se doter de cadres pour s'autosuffire en freinant les obstacles au niveau technique et matériel.

1.2.2. L'Enseignement

La scolarité est obligatoire pour les jeunes, l'alphabétisation est systématique chez les adultes. On distingue deux niveaux suivant l'organisation des écoles :

- *Les écoles de daïras*

Dans ces écoles il y a celles ouvertes aux plus jeunes de quatre à huit ans. Elles dépendent de l'administration de la wilaya, leurs enseignants travaillent en concertation avec le comité d'éducation de la daïra.

Il y a les écoles ouvertes à l'ensemble des campements, qui assurent la formation des jeunes et des adultes.

Parmi elles existent deux qui fonctionnent en système d'internat. Il s'agit des écoles du 9 juin et du 12 octobre⁶.

L'école du 9 juin ouverte en 1977 est destinée à scolariser le plus grand nombre d'élèves avec très peu d'enseignant (2 : un en arabe, un en espagnol).

C'est un énorme établissement, qui contient trois mille élèves. C'est à la fois un lieu

6. Le 9 juin c'est l'anniversaire de la mort de Chaïd El Ouali (membre du Front Polisario).

Le 12 octobre 1973 date de la proclamation de l'unité du peuple sahraoui et de la défense contre le génocide et la guerre.

d'instruction et un centre de vie pour les enfants.

L'école du 12 octobre a un bon niveau d'études mais elle manque de matériel pédagogique d'expérimentation, d'équipement audio-visuel.

- *Les écoles professionnelles*

L'école du 27 février⁷ réservée aux femmes a été créée le 14 février 1978. Elle a pour objectif l'instruction de toutes les femmes à l'apprentissage de la gestion des campements et à la préparation aux exigences futures de l'état sahraoui. Chaque année huit cents femmes de tous âges et de tous niveaux sont formées pendant huit mois dans cette école. Les cours vont de la culture générale à des formations techniques.

Plusieurs formations sont assurées :

- l'alphabétisation et la mise à niveau culturel ;
- la formation à des métiers tels que la couture, le tissage, la puériculture ;
- la formation d'institutrice et de monitrice de crèche.

La situation de réfugiés avantage les femmes qui depuis 1976 ont un champ d'initiative plus large. L'école du 27 février leur offre à toutes, quels que soient leur âge et leur niveau, une formation.

La femme peut venir à l'école avec sa mère et ses enfants. De cette façon les femmes âgées sont associées à de nouvelles manières de penser, de vivre.

Cette école a fourni en quelques années, un personnel enseignant essentiellement féminin de

niveau brevet, ce qui a permis d'ouvrir, depuis 1981, des écoles primaires et des crèches pour couvrir le besoin des daïras.

Ces quelques exemples mettent en évidence le pragmatisme et le sens du possible, lorsqu'on est animé d'une volonté de réussir quels que soient les obstacles.

A Tindouf, le principe de base est que tout le monde travaille, contrairement à beaucoup d'autres camps de réfugiés. Les hommes en âge et en état de porter les armes sont dans l'armée populaire de libération. Ces hommes ne viennent aux camps qu'en permission. Les femmes, les vieillards et les enfants vivent dans les camps. Ce sont donc les femmes qui les administrent.

1.2.3. *Le rôle des femmes*

Les daïras sont dirigées par un comité populaire comprenant six personnes, dont une responsable administrative élue parmi plusieurs candidates présentés par l'assemblée populaire de la daïra, et cinq responsables des comités spécialisés élus par chacun des comités.

Cinq tâches prioritaires sont confiées aux comités : Approvisionnement, puériculture, santé, justice et affaires sociales et artisanat.

- *Le comité d'approvisionnement*

La République Arabe Démocratique ne dispose d'aucune ressource économique. C'est l'une des spécificité de la RASD qui dépend pratiquement de l'aide extérieure. Ainsi les provisions reçues des organismes humanitaires sont stockées et ensuite réparties. Personne n'a rien ou presque dans le camp. Tout doit être partagé. Le comité de justice

et des affaires sociales a établi une liste de toutes les familles des daïras et leur composition exacte. A l'aide de cette liste le comité d'approvisionnement assure l'administration de la distribution des aliments. Ces produits alimentaires sont distribués gratuitement toutes les semaines. La monnaie est donc inexistante dans le camp de Tindouf.

Ce comité a aussi un rôle éducatif qui consiste à expliquer la manière la plus adéquate de composer les menus, afin d'équilibrer les rations caloriques, ainsi que la manière d'économiser le peu qu'ils ont.

- *Le Comité puériculture*

Ce comité assure des fonctions diverses. Il apprend aux mères comment élever leurs enfants et lutter contre les pratiques traditionnelles néfastes.

Il surveille l'état de santé des enfants, les garde et les éduque, pendant que leurs mères travaillent dans les autres comités.

- *Le comité artisanat*

C'est le comité chargé de produire les objets usuels. Ces femmes souhaitent reconstituer l'artisanat détruit par la guerre et l'exode. Elles confectionnent donc les vêtements, les nattes, les ustensiles de cuisine, les objets en cuir, etc.

Subvenir à leurs propres besoins, c'est l'objectif fixé par le Front Polisario.

- *Le Comité justice et affaires sociales*

Le rôle de ce comité est de résoudre les problèmes sociaux. En effet c'est nécessaire et même vital pour les sahraouis de minimiser les contradictions internes

7. Le 27 février 1976 est la date de la proclamation de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD).

et réunir leurs forces pour lutter contre cette situation injuste qui leur est imposée et qui fait d'eux des réfugiés, exilés dans un environnement inhospitalier.

Ce comité met donc l'accent sur le fait que la base de la nouvelle société sahraouie en construction est la famille. Car les nouvelles données ont favorisé la disparition complète de la tribu. Ainsi l'esprit tribal avec les luttes intestines que cela comporte doit être extirpé.

Le mariage est un autre problème dont s'occupe le comité justice et affaires sociales.

Autrefois les parents mariaient leurs enfants sans que ceux-ci aient à choisir leur partenaire. L'une des raisons fondamentales qui empêchaient les jeunes de se choisir librement était la dote. En effet les parents de la future épouse exigeaient parfois quarante chameaux. Le contexte actuel empêche le futur époux de s'acquitter d'une telle dote. Le Front Polisario a alors opté pour la suppression du mariage arrangé.

Le comité a le devoir d'expliquer cela aux parents, de leur faire comprendre le bien fondé du libre choix du conjoint par le concerné lui-même. Le programme d'explication concerne aussi les futurs époux. Avant le mariage, chacun des deux partenaires doit avoir pleinement conscience de ses propres responsabilités. Car les conditions de vie dans le contexte présent sont très difficiles. Il est nécessaire qu'ils sachent qu'ils vont affronter ensemble d'énormes difficultés.

La communauté offre aux jeunes mariés un cadeau symbolique. Dans certaines daïras, le comité offre une chèvre qui, le plus souvent, est l'occasion de faire un bon repas de fête pour les noces.

Par ailleurs le divorce est légal. Cependant dans la phase actuelle, il est considéré comme un fléau social et le comité essaie de lutter contre l'idée même du divorce.

Après l'exode des populations et la suppression des tribus, les sahraouis ont besoin, de restructurer et de consolider la société autour du noyau nouveau qu'est la famille. En cas de conflit, le rôle du comité est conciliateur et éducatif. Il tente d'atténuer les malentendus entre époux. Bien entendu, si cela n'est pas possible et que ceux-ci en arrivent au divorce, celui-ci est prononcé. Mais le souhait du comité est que le divorce soit un recours ultime.

La politique d'organisation sociale de la prévention sanitaire et de l'enseignement, sont un ensemble de systèmes qui permet un encadrement adéquat de la population exilée. Evidemment, la République Arabe Démocratique ne possédant aucune ressource économique, cet ensemble de systèmes ne peut fonctionner que grâce à l'aide d'organismes humanitaires internationaux.

2. L'AIDE INTERNATIONALE

Dès le début du conflit (1976), l'Eglise d'Algérie⁸ a lancé un appel pour soutenir la population en exil à Tindouf. Suite à cet appel, le Comité Catholique contre la Faim et le Développement (CCFD), et l'Association des Amis de la RASD⁹ (AARASD) en France, se sont engagés dans des campagnes de

sensibilisation de l'opinion publique française. Cette campagne a favorisé l'adhésion de plusieurs ONG à la cause des réfugiés sahraouis et permis le jumelage de certaines villes européennes surtout françaises à des daïras des camps de Tindouf.

Ces ONG et villes jumelées ont apporté une aide matérielle et psychologique considérable aux réfugiés sahraouis.

2.1. Les actions des ONG

Les premiers mois de l'exil, il s'agissait pour tous les sahraouis de survivre dans la difficile région du hamada de Tindouf grâce à l'aide immédiate d'organismes humanitaires qui ont déployé énergie et méthode pour satisfaire les premiers besoins : hébergement, nourriture et soins médicaux. En effet, les Services Caritas des Diocèses d'Algérie en étroite collaboration avec le Croissant Rouge Sahraoui et le Croissant Rouge Algérien ont établi en fonction des besoins immédiats répertoriés dans les camps, un programme qui prévoyait la fourniture régulière de nourriture, de couvertures, de vêtements chauds contre le froid, de médicaments tels que les vaccins antigrippaux, des sirops, des vitamines, des antidiarrhéiques etc.

L'achat de ces produits se faisait sur le marché algérien pour supprimer les difficultés d'importation, de dédouanement et d'alléger les frais de transport.

L'Association des Amis de la RASD en France s'est investie dans la recherche de fonds destinés à l'achat de ces produits.

Depuis 1976, le Comité Catholique contre la Faim et le Développement (CCFD) apporte une aide fondamentale aux réfugiés sahraouis.

8. L'Algérie est le pays qui a toujours soutenu le Sahara Occidental et continue de le soutenir.

9. Association créée au début du conflit appartient à toutes les sensibilités politiques syndicales et philosophiques.

Engagé d'abord dans le soutien des campagnes de sensibilisation de l'opinion publique, il a été ensuite partenaire du projet de «périmètre irrigué» à El Ayoun. Ce jardin du désert, fascinant par le défi qu'il présente, fournit aux réfugiés les légumes nécessaires pour leur besoin.

L'aide accordée par le CCFD, s'est également manifestée dans le domaine de l'éducation où il a équipé un centre de formation professionnelle pour les jeunes réfugiés des camps.

A l'instar du CCFD, l'ONG Enfants Réfugiés du Monde s'est aussi engagée au côté des réfugiés sahraouis. Elle a équipé en matériels éducatifs une cinquantaine de crèches ouvertes dans les principales institutions : administrations, écoles primaires, hôpitaux, jardins d'enfants, où les femmes participent à la gestion des camps sur le plan administratif, social, éducatif et sanitaire. En effet, le contexte nouveau dans la vie du peuple sahraoui a perturbé les références éducatives¹⁰ et favorisé l'émergence des centres d'accueil pour jeunes enfants de 0 à 3 ans dans les camps. La mère dont le premier rôle social est d'assurer à la maison l'éducation de son enfant sous le contrôle des femmes âgées et expérimentées, n'est plus disponible en raison des charges administratives des camps qui lui sont confiées¹¹

Depuis 1988 Enfants Réfugiés du Monde mène une action de formation de base des puéricultrices et de formation des cadres

sahraouis chargés d'assurer la coordination et la supervision des crèches au niveau des willayas. Elle a apporté au sein de ces structures son savoir faire et son exigence éducative pour l'éducation et l'éveil des petits réfugiés sahraouis.

Enfants Réfugiés du Monde (ERM) a par ailleurs apporté son appui technique à l'école professionnelle du 27 février.

Dans le domaine de la santé, la «ERM» s'est attachée à promouvoir la protection maternelle et infantile, le plus près possible de la tente familiale, par l'organisation de conférences, d'éducation sanitaire auprès des mères et dans les dispensaires des daïras par la formation des auxiliaires de la santé.

Puis en partenariat avec le Ministère de la santé sahraoui, elle a travaillé depuis 1995 sur la restructuration pédagogique et l'équipement de l'Ecole d'Infirmières sahraouies à l'Hôpital National.

L'Association des amis de la RASD, présente au côté du peuple sahraoui dès les premiers moments du conflit, et initiatrice de plusieurs actions de soutien, s'est vu confier en 1984 par les autorités de la RASD, le soin de mettre sur pied un centre de formation professionnelle.

Ce projet de centre de formation professionnelle sahraoui s'inscrit dans le cadre des efforts réalisés pour la mise en place de structures scolaires et pour la formation des adultes, devant permettre de remédier à l'héritage colonial espagnol qui a laissé dans l'ignorance la grande majorité des sahraouis.

L'action des ONG est renforcée par celle de certaines villes européennes, par le système du jumelage.

2.2. Solidarité des villes européennes

Le jumelage de villes est la forme la plus développée pour communiquer avec des peuples différents. Plusieurs villes européennes ont choisi cette formule pour manifester leur solidarité au peuple sahraoui réfugié.

Le premier jumelage avec une cité sahraoui s'est opéré entre la ville du Mans en France et celle d'Haouza en République Arabe Sahraoui Démocratique. C'était dans les tous premiers moments de l'installation des réfugiés dans les camps de Tindouf. Les besoins urgents étaient énormes. Le Mans a aussitôt organisé des campagnes de collectes de denrées et de mobiliers, avec envoi d'un container vers Haouza, puis d'une caravane de camions de produits indispensables tels que les produits alimentaires, le matériel scolaire, les médicaments et les vêtements.

Diverses campagnes humanitaires ont ponctué les années suivantes pendant lesquelles les manceaux ont été de plus en plus sensibilisés à la cause du peuple sahraoui.

Nombreux sont les manceaux qui ont séjourné dans les camps sahraouis pour diverses missions d'aide et d'assistance.

Le jumelage LE MANS-HAOUZA a toujours été vivant en action comme le témoigne l'envoi en avril 1996 à Haouza d'un camion rempli de matériel scolaire offert par la mairie, de fournitures de couture ; fruit d'une collecte, de matériel médical et de médicaments en partenariat avec pharmaciens sans Frontières et l'envoi d'une mission d'évaluation des besoins.

A l'instar du Mans, la ville de Rezé entretient depuis de nombreuses années des relations sui-

10. Dans la plupart des sociétés traditionnelles pré-industrielles, l'éducation du petit enfant (de 0 à 3 ans au moins) se fait à la maison.

11. Tous les hommes valides se trouvent dans les bases militaires à 50 km de Tindouf en zone libérée.

vies avec les réfugiés sahraouis. Afin de permettre à un plus grand nombre de ses habitants de participer à la solidarité, l'ensemble des relations internationales est confié à une association : l'Office Municipal des Jumelages et des Relations Internationales (OMJRI).

Les toutes premières actions de soutien aux réfugiés de Tindouf de OMJRI étaient d'abord la participation¹² au financement d'un camion bus pour les enfants sahraouis, puis l'organisation d'un concert pour récolter des fonds nécessaires à l'envoi d'un container de matériel médical.

L'OMJRI décide d'aller plus loin dans son engagement en accueillant les personnels médicaux sahraouis venus en formation dans divers hôpitaux de Nantes. Avec le soutien des médecins, la ville de Rezé accueille régulièrement des adultes sahraouis qui ne peuvent pas être soignés dans les camps ou en Algérie. Elle prend également en charge la formation du personnel paramédical.

Après cette mobilisation dans le domaine sanitaire, l'office de jumelages de Rezé s'oriente vers les relations de partenariat. En effet l'ONG Enfants Réfugiés du Monde, très impliquée dans la formation du personnels et des puéricultrices, a évoqué la nécessité d'équiper les jardins d'enfants en matériel pour le développement de la motricité des petits sahraouis. L'Office de Jumelages du Rezé en partenariat avec ERM et le Ministère de l'Education Nationale de la RASD, se manifestent favorablement en équipant les jardins d'enfants en toboggans, petits murs d'escalade, plates-formes etc...

En effet, entourés d'un désert de cailloux particulièrement inhospitalier et plat, les petits enfants réfugiés ont pour seul horizon quelques chèvres, les tentes et le sable à perte de vue ; pas de repères dans l'espace, c'est à dire pas d'escalier, pas de dénivelé, pas d'arbre, donc pas d'occasion de sauter, grimper, Cette réalisation leur a donné, à travers le jeu et les loisirs, la possibilité de retrouver leur statut d'enfant.

Plusieurs autres villes françaises telles que le Havre, St Nazaire, Palaiseau, Toulouse, Hérouville Saint Clair, Gonfreville l'Orcher, Albi etc... jumelées ou pas aux daïras des camps de Tindouf ont uni leurs forces pour soulager tant soit peu le peuple sahraoui en exil :

- en collectant des fonds soit pour l'achat de camion citerne pour l'acheminement d'eau dans certaines daïras, soit pour l'achat de produits alimentaires, de matériel médical ;
- en s'engageant dans le domaine sanitaire pour la formation des enseignants, des infirmières et des médecins etc...

L'action de solidarité de ces différentes villes citées plus haut, prend également en compte l'accueil des enfants.

En effet, les enfants réfugiés subissent les graves traumatismes accumulés de la guerre, de l'exil et de la dispersion familiale. L'opportunité de quitter pour quelques semaines le refuge, de profiter de meilleures conditions de vie, de connaître autrement le monde qu'à travers le prisme de l'exil, de s'y faire des amis, d'être l'objet de l'attention et de la générosité d'adultes étrangers qu'ils ne connaissent que de manière abstraite, sont là quelques

bonnes raisons pour organiser de bonnes vacances pour ces enfants.

C'est pourquoi depuis 1982 l'Association des Amis de la RASD en France en partenariat avec ces villes organise des séjours en été pour les petits sahraouis réfugiés.

L'accueil des enfants se fait soit en famille lorsqu'il s'agit d'un ou de deux enfants. Soit dans un centre d'accueil lorsqu'il s'agit d'un groupe important d'enfants.

Le centre de vacances de la ville de Rezé, situé à une dizaine de kilomètre de la mer reçoit depuis 1982 les enfants sahraouis. Ce centre associe mer et nature ; c'est un lieu de découverte pour ces enfants habitués au désert. Ils bénéficient lors de leur séjour d'un suivi médical. Des soins appropriés sont donnés en cas de besoin.

Pour la municipalité, l'accueil des enfants sahraouis est une expérience enrichissante, tant sur le plan humain que culturel. Certaines municipalités ont manifesté le désir de connaître d'avantage ce peuple. Un voyage a été alors organisé sur Tindouf où la visite des camps et la vue de l'ampleur des difficultés leur a fait prendre conscience du combat de ce peuple qui dure depuis plus de 20 ans et de sa détermination à construire une société sahraouie libre et indépendante. Ne pouvant pas rester indifférentes à cette cause, elles créent des comités de soutien, pour apporter une aide matérielle, culturelle et sociale.

Concernant l'accueil des enfants, l'Espagne n'est pas en reste. Depuis plusieurs années, des milliers d'enfants sahraouis s'embarquent chaque été à destination de Madrid, Barcelone, Valence, etc. Des familles par centaines

12. L'achat du camion bus a été fait en commun avec d'autres communes.

sont prêtes à les recevoir chaque année. Un réseau d'associations d'amis et de villes jumelées organise sur place la logistique de l'accueil des enfants, des malades et des étudiants sahraouis.

Chaque année une quarantaine de sahraouis sont soignés en Catalogne, l'une des provinces d'Espagne les plus mobilisées pour la cause des réfugiés sahraouis. Les principales villes jumelées de la Catalogne consacrent 0,7% de leur budget à l'aide au Tiers-Monde. Une bonne part de ces 0,7% est destinée aux sahraouis.

CONCLUSION

L'aide internationale a permis d'améliorer sensiblement la situation des populations en exil.

Cette aide a été souvent possible grâce au sentiment de solidarité, manifesté par les élus de certaines municipalités européennes, certains professionnels de la santé et de l'éducation, les hommes, les femmes de bonne volonté tous engagés pour le soutien du peuple sahraoui. L'aide a été aussi possible grâce à la clarté et à la rigueur des objectifs définis par l'Etat sahraoui, la cohésion sociale et la participation forte des stagiaires à la formation à l'étranger.

L'aide internationale allouée aux sahraouis est mise à profit non pas seulement pour survivre, mais aussi et surtout pour se développer en accordant une importance particulière à l'autosuffisance, à la prévention sanitaire, à l'éducation. En effet, malgré l'opiniâtreté de la nature hostile à toute végétation, la RASD qui se bat pour son autosuffisance a réussi à cultiver de grandes parcelles de terrains pour y faire pousser des fruits et des légumes. Elle est parvenue à élever de la volaille des troupeaux de chèvres,

de chameaux, pour fournir les camps en viande.

Elle a développé l'artisanat et mis sur pieds des unités de productions pour produire les objets qui lui manquent.

Dans cette condition de vie précaire et devant l'aide internationale insuffisante, rien n'est laissé au hasard. Rien ne se perd, tout devient utile, même les débris d'avions et les restes des carcasses de véhicules servent dans la fabrication des ustensiles et autres produits de l'artisanat. Les unités de fabrication se développent de plus en plus et essayent de satisfaire les besoins des populations en chaussures, vêtements, ustensiles et autres produits.

Concernant la prévention sanitaire, elle a été primordiale pour la RASD, afin d'éviter la propagation des maladies contagieuses, véritables fléaux dévastateurs.

Tous les camps, toutes les écoles disposent d'un centre de soins qui assurent un suivi médical et un traitement sur place. Les cas les plus graves sont admis à l'hôpital national. Grâce à cette méthode préventive de gros progrès ont été réalisés ; tous les risques d'épidémies ont été enrayés.

Dans le domaine de l'éducation les résultats sont également énormes. Tout enfant sahraoui en âge de scolarité rejoint l'école où il reçoit un enseignement général, culturel et politique. La situation a beaucoup changé depuis 1976. Des salles de classes en plein air, ont laissé place à des grandes écoles en dur pouvant accueillir jusqu'à 2 000 élèves en régimes d'internat.

En plus des écoles des daïras, des écoles au statut national sont créées : L'école Nationale du 9 juin, du 12 février et l'école pour femme du 27 février.

En dépit de son statut spécifique d'Etat en exil sur un bout de désert inhospitalier, la RASD a montré des qualités remarquables d'organisation dans les différentes structures de l'Etat.

La force de cette organisation réside dans l'administration centralisée, exercée par le gouvernement de la RASD. La vie en collectivité de plus de 100 000 âmes se fait apparemment sans heurt. Un comité chargé de la justice, est constitué au niveau de chaque daïra. Mais son rôle est plus de gérer l'Etat civil que de trancher les litiges de droit commun. Les crimes et délits sont pratiquement inexistant dans les camps.

L'autre spécificité frappante de la RASD, est la présence massive des femmes dans la gestion de l'administration. En effet la population adulte des camps est à 90% féminine, les hommes valides se trouvent au front. La société est donc prise en charge par les femmes.

Depuis deux décennies, la RASD a vaillamment relevé le grand défi de l'histoire de l'humanité, réalisant une immense expérience humaine, à savoir former des citoyens dans tous les domaines, en exil dans un environnement hostile à tout point de vue et sans aucune ressource propre¹³.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

ASSIDON, ELSA,
Sahara occidental, un enjeu pour le nord-ouest africain, Paris, Maspero 1978.

13. Le territoire Sahara occidental étant sous domination marocaine, toutes les ressources du sous sol sont au main du Maroc.

- VERA FERNANDEZ, Alberto,
Historia en las Arenas, la Habana, Edit. de ciencias Sociales 1979.
- GOYTISOLO, JUAN,
El Problema del Sahara, Barcelone, Edit. Anagrama, 1979.
- GRANGUILLHOME, JESUS CONTRERAS,
La independencia del Sahara Occidental un Pais nace En el desierto, sept 1983, México, Federacion editorial mexicana, S.A. de C.V.
- FROBERVILLE MARTINE DE,
Sahara Occidental, la confiance perdue, Paris Edit. Harmattan 1996.
- BARBIER MAURICE,
Le conflit du Sahara Occidental, Paris, Edit. L'Harmattan, 1982.
- GRIADO, RAMON,
Sahara Pasion y muerte de un Sueno colonial, France Châtillon - Sous - Bagneux, Edit. Ruedo Ibérico, 1977.
- SANDOVAL Y Coig, Fernando,
Sahara abandono o Tradicion ?, Madrid, édit. Fuerza nueva, 1980,
- Journaux**
- CARRILLO, SALCEDO,
«La posicion de Espana respecto de la cuestion del sahara occidental», *Revista de Politica Internacional*, Paris, n° 163, 1979.
- DESSENS, ANDRE,
«Le problème du sahara occidental trois ans après le départ des espagnols», *Maghreb-Machreck*, n° 83, Janvier-Février-Mars 1979, pp. 73-86.
- GONZALEZ CAMPOS, Julio D.,
«Los acuerdos nullos de Madrid», *El Pais*, Madrid, sept. 1978, n°18.
- JACQUIER BERNARD,
«L'autodétermination du Sahara Espagnol», *Revue Générale de Droit International Public*, Paris, Juillet-Sept. 1975.
- COMITE SUISSE DE SOUTIEN DU PEUPLE SAHRAOUI,
«Disparus Sahraouis jusqu'à quand ?», *Nouvelles Sahraouies*, n°67 février 1993.
- COMITE SUISSE DE SOUTIEN DU PEUPLE SAHRAOUI,
«A l'Onu 2 poids - 2 mesures», *Nouvelles Sahraouies*, n° 65 septembre 1992.
- A.F.A.S.P.A., «Dossier Sahara, Cameroun - Tchad, Tunisie - Zaïre», n°13, 1978. *Aujourd'hui l'Afrique* n°13, 1978.
- ORGANE CENTRAL DU FRONT POPULAIRE POUR LA LIBERATION DE SAGUIA EL HAMRA ET RIO DE ORO.
«VI^e anniversaire du déclenchement de la Révolution», *20 Mai*, n°53, juillet 1979.
- Sahara Info*, Bulletin de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique «La lutte pour le départ des troupes marocaines d'occupation» n° 49, novembre 1980.
- Sahara Info*, «Pour le retour à la paix : Négociations directes Maroc - Polisario !» n° 50-51, Décembre 1980, janvier 1981.
- Sahara Info*, «Pour la paix au Sahara Occidental», n° 68 janvier-février 1984.
- Sahara Info*, «20 mai 1973 - 20 mai 1984 : 11 années de lutte pour le peuple Sahraoui. Que fait le gouvernement Français ?» n° 69, Mars-Mai 1984.
- Sahara Info*, «Cent vingt enfants Sahraouis en France», n° 74, janvier - avril 1987.
- Sahara Info*, «1989, un espoir de paix au Sahara Occidental» n° 77, mars 1989.
- Sahara Info*, Janvier 1991, n° 80.
- Sahara Info*, n° 86, Septembre 1992.
- Sahara Info*, «Référendum au Sahara Occidental : l'épreuve de l'impartialité» n° 92, Janvier - avril 1995.
- Sahara Info*, «9^e congrès du Front Polisario», n° 94, Octobre - Décembre 1995.
- Sahara Info*, «27 février 1976 - 27 février 1996 vingt ans», n° 95, janvier - avril 1996.
- Sahara Info*, «Au revoir les enfants à l'année prochaine», n° 97, Septembre - Décembre 1996.
- Sahara Info*, «James Baker au Sahara Occidental : l'espoir renaît», n° 99, mai - août 1997.
- Sahara Info*, «Sahara Occidental - Maroc, la bataille de l'indépendance l'indispensable vigilance», n° 100, Septembre - Décembre 1997.
- Sahara Info*, «L'urgence d'un règlement au Sahara Occidental», n° 98, Janvier-Février 1997.
- Sahara Info*, «Rien n'est joué, tout reste à garantir», n°101, Janvier - mars 1998.
- Sahara Info*, «Le référendum doit avoir lieu», n° 104, Novembre-Décembre 1998.
- Documents**
- *Les fondements juridiques et institutionnels de la République Arabe Sahraouie Démocratique, Actes du colloque international de juristes tenu à l'Assemblée Nationale*. Paris, le 20 et 21 Octobre 1984. Edit. L'Harmattan
 - *Rapport sur les camps de réfugiés*, Fédération internationale des droits de l'homme, Genève, 19 février 1976.
 - Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique, *5^e Congrès du Front Polisario*, 12-16 Octobre 1982.

- Marigrine Auffray – Milesy, Compte-rendu du voyage en RASD, Février – mars 1975.
 - Nasser, Enfants réfugiés du Sahara Occidental n° 244, février 1984.
 - *Rapport d'une mission française d'études sur les problèmes sanitaires en République Arabe Sahraouie Démocratique*, janvier 1984, Les Amis de la R.A.S.D. (Comité Aide Médicale), Paris.
-